

La Provence

CARRY-LE-ROUET

● **La soirée Halloween et le salon du chocolat annulés.** En raison des contraintes sanitaires, la municipalité a annoncé que la soirée Halloween prévue le 31 octobre est annulée. Il en va de même pour le salon du chocolat qui devait se tenir les 7 et 8 novembre.

● **Aventure littéraire.** La bibliothèque propose deux rendez-vous de "l'aventure littéraire" les jeudis 5 et 26 novembre, à 14h30, au théâtre de verdure, salle 1. Gratuit
→ Renseignements au 04 42 13 25 37.

Halloween et Salon du chocolat

Article dans l'Agenda des sorties

Annulation des manifestations



26 octobre

2020

La Provence

Permis suspendu au Réganas

CARRY-LE-ROUET La justice s'est prononcée en faveur des opposants au projet immobilier

Ce n'est pas là le terme d'un feuilleton décennal, mais c'est une petite victoire pour le collectif de riverains opposé au projet immobilier du Réganas. Mercredi dernier, le tribunal administratif de Marseille a validé le référé suspension porté par les contestataires. La requête, une procédure d'urgence, avait été déposée le 28 septembre.

"C'est déjà une bonne nouvelle car ça bloque les travaux", jubilent Josiane et Michel Corsini. Très impliqués dans ce combat, le couple n'hésite pas à qualifier de "néfaste" le projet du Réganas. Ce dernier, pour mémoire, est issu d'un accord entre la municipalité de Pierre Pène et M. Montus, propriétaire des parcelles. Sur lesquelles des habitations privées et 55 logements sociaux sont prévus, accompagnés d'une école.

"Le permis de construire avait été déposé le 16 décembre, puis constaté par huissier le 29 janvier. Suite à cela, nous avons déposé un recours gracieux auprès de la mairie, avec le collectif. Cela avait été refusé par Jean Montagnac, l'ancien maire. C'est pourquoi nous avons décidé de prendre un avocat et d'entamer des démarches judiciaires", racontent Josiane et Michel Corsini. Ces derniers l'assurent, ils ont "tout fait pour régler le dossier avec une discussion amiable avec le maire récemment élu, sans être entendus". Quelques semaines plus tard, la



Michel et Josiane Corsini ont le sourire, le tribunal administratif de Marseille a validé le référé suspendu pour le projet immobilier du Réganas. Prochaine étape, en obtenir l'annulation. /PHOTO V.T.

démarche judiciaire devenait donc concrète, avec une première prise de position des magistrats.

Dans l'attente d'une décision définitive

Pour les membres de la municipalité impliqués de longue date dans ce projet, la décision de justice est évidemment un coup d'arrêt. Quant au maire, René-Francis Carpentier, qui a hérité du dossier avec son élection en juin dernier, il déclarait

le mois dernier (*notre édition du 22 septembre*) s'en remettre aux "experts qui trancheront". Le premier magistrat "respecte cette décision" et n'entend pas faire appel (*voir encadré ci-contre*). Pour l'heure, "la Ville doit rembourser les frais d'avocat au collectif de riverains, soit 1 500 euros", selon Josiane et Michel Corsini.

Plus qu'un éventuel appel de ce référé, le volet judiciaire est loin d'être refermé pour ce dossier. Ce dernier devra mainte-

nant être examiné, sur le fond, pour qu'une décision définitive soit prise, probablement pas avant de long mois. Les expertises devraient ainsi se poursuivre, notamment concernant la dangerosité supposée du site liée aux incendies inondations, arguments avancés par la famille Corsini.

Une annulation définitive du projet serait un coup dur pour la Ville, loin d'atteindre le quota de 30% de logements sociaux.

Victor TILLET

Le maire : "La justice a parlé"

Contacté suite à la validation du référé suspendu, le maire, René-Francis Carpentier, a réagi sobrement : "La justice a parlé en fonction des éléments à sa disposition, je respecte cette décision." Néanmoins, l'élu maintient sa position : "Je n'en fais pas une affaire personnelle, d'ailleurs ce n'est pas une affaire mais un serpent de mer qui ressort par moments, notamment avant les élections. C'est bel et bien une question d'intérêt public. Ma vision reste la même, Carry doit s'ouvrir raisonnablement mais Carry manque de foncier. Malheureusement, l'une des rares parcelles disponibles est celle du Réganas. Et, sans vouloir le critiquer non plus, l'État ne nous facilite pas la tâche dans ce dossier."

Pour la Ville, l'enjeu porte notamment sur les logements sociaux. Avec la construction des lots au Réganas, elle montrerait à l'État sa bonne volonté malgré un retard conséquent en la matière. Avec, peut-être, l'espoir d'alléger la pénalité annuelle de 380 000 euros qui lui est infligée pour ce manque.

Permis de construire du Reganas

Article dans l'Agenda des sorties

Opposition au projet immobilier



27 octobre

2020

La Provence

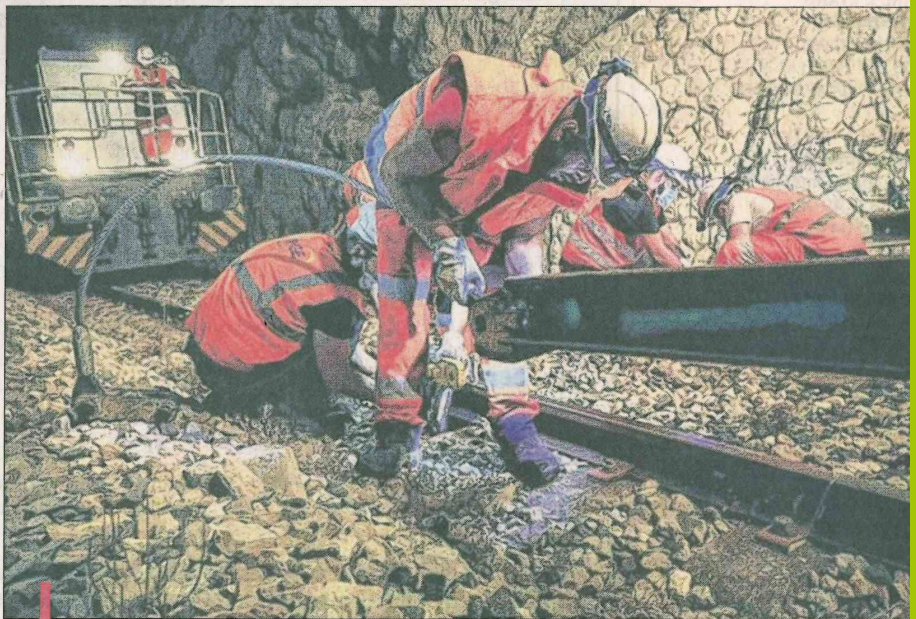
La SNCF poursuit ses travaux de rénovation

Les opérations colossales lancées l'été dernier pour moderniser la ligne Miramas-Marseille se poursuivent. Depuis lundi et jusqu'à cette nuit, la SNCF est à l'œuvre sur le secteur istréen. Les équipes interviennent pour remplacer les rails longeant le chemin de Bel Air, le chemin du bord de voie ouest et le chemin du Moutonnier. Soit une zone de 18 kilomètres. "C'est un chantier tout à fait classique, indique SNCF Réseau. Les travaux se déroulent chaque nuit de 22 heures à 6 heures, créneau où aucun train ne circule à cet endroit." La société avait communiqué quelques jours avant le début des opérations pour prévenir des éventuelles nuisances sonores.

Prochaine étape en décembre pour le secteur Côte bleue

Plus d'une dizaine d'agents est mobilisée pour cette rénovation. Cette dernière peut d'ailleurs aller à son terme sans problème, les chantiers étant toujours autorisés malgré les dernières décisions sanitaires. "Et l'organisation intègre les dispositions prises pour la reprise des travaux lors du déconfinement de mai dernier", ajoute SNCF Réseau.

Identifiée comme zone prioritaire de rénovation, la portion



Comme pour la portion Côte bleue, les voies ferrées sont rénovées autour d'Istres. Commencé lundi dernier, le chantier prend fin cette nuit.

/PHOTO DOC SERGE GUÉROU

"Côte bleue" de la ligne Miramas-Marseille poursuit, elle aussi, sa mutation. Après avoir engagé, entre L'Estaque et Carry-le-Rouet, le renouvellement intégral de rails, ballast et traverses en bois, dont certaines dataient des années 60, place au confortement des parois rocheuses. Une étape dont le lan-

cement est programmé pour le 1er décembre. Plusieurs secteurs sont concernés, à commencer par la paroi rocheuse du tunnel de Rio Tinto, affectée par un délitement de la roche en écaillés. Suivront les versants des tunnels de Méjean, Érevine, Baume de Lume, Pierres Tombées et Aragnols.

Pour cela, plusieurs matériaux seront utilisés, comme le grillage plaqué ancré et des écrans pare-blocs.

La fin du chantier sur ce secteur Côte bleue est prévue pour le mois d'avril, avec pour objectif une réouverture de la ligne le 24 du même mois.

Victor TILLI

Travaux SNCF

Article dans l'Agenda des sorties

Rénovation de la ligne de la Côte Bleue



31 octobre

2020

La Provence

Pêche aux oursins : "La saison risque d'être assez triste"

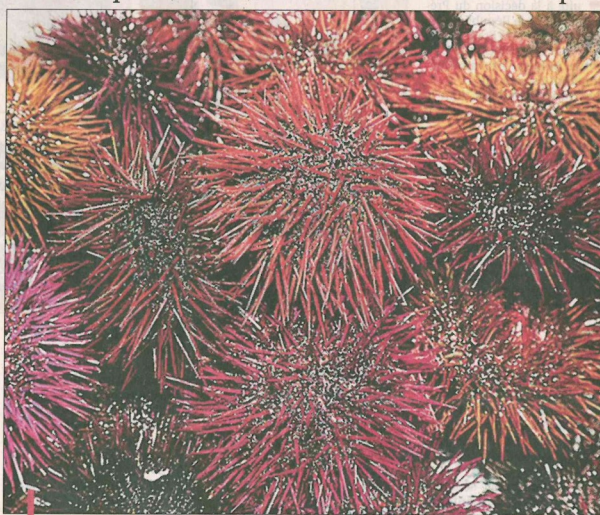
CÔTE BLEUE Les pêcheurs, inquiets, constatent une baisse de densité depuis plusieurs années

La pêche aux si convoitées châtaignes de mer est officiellement autorisée ce dimanche 1^{er} novembre, mais cette année la saison risque d'être quelque peu décevante. Comme chaque année, le Parc marin de la Côte bleue fait des comptages avant l'ouverture de la pêche. Il en ressort que depuis plusieurs années, le nombre d'oursins chute sur ce secteur. "On a observé, depuis 2018 surtout, une importante baisse qui continue de chuter du début jusqu'à la fin de la saison de pêche", confie Frédéric Bachet, directeur du Parc marin.

Une légère remontée après le confinement

Pourtant, le dernier comptage que les scientifiques du Parc ont effectué le 9 octobre et le 14 octobre, sur une dizaine de sites de zones de pêche, s'avère plutôt positif. "Il y a, de façon générale, un rééquilibrage de la densité vers Carro, La Couronne, et le reste de la Côte bleue, sûrement grâce au confinement et aux arrêtés de pêche de cet été. Donc c'est légèrement mieux, indique sans trop de conviction Frédéric Bachet. Les résultats sont très inégaux sur les dix sites de comptage, il y a des densités d'oursins très différentes selon les lieux et c'est normal, mais oui, on a pu constater une toute petite remontée."

Toute petite donc, car comme le révèlent les données chiffrées des deux derniers comptages, il n'y aurait que 1,2 gros oursins en moyenne par mètre carré, et 0,7 petits oursins, par mètre carré. Ces derniers, hors gabarit donc qui ne peuvent être ni pêchés ni consommés auraient "connu une chute à l'automne dernier", ajoute le directeur du Parc marin, sans trop pouvoir affirmer



La pêche aux oursins est officiellement autorisée à partir de demain et jusqu'au 15 avril. / SERGE GUÉROULT

Depuis 2018, les comptages révèlent une chute continue.

les raisons de cette baisse. William Tillet, premier prud'homme des pêcheurs de Martigues, a sa petite idée : "La biomasse est très compliquée mais déjà, le plancton est maigre donc la nourriture n'y est plus. S'ajoutent à ça la hausse de la température de l'eau, et les daurades, qui on peut le dire, se font une oursinade par jour!" La pollution de l'eau n'arrange en rien la situation, notamment le dernier accident industriel où plus de 700 litres de chlorure ferrique se sont répandus en mer, au niveau de la plateforme pétrochimique de Lavéra. "Après cette catastrophe, on a vu de la mortalité d'oursins, mais pas que, des étoiles de mer ou des poulpes aussi", témoigne le pêcheur spécialisé dans les oursins, qui avoue avoir de plus en plus de mal à voir le verre à moitié plein. "Si on s'en tient au comptage, la saison risque d'être assez triste, mais si en plus on est confiné, c'est doublement triste!"

Le pêcheur aborde cette saison d'une drôle de manière et espère qu'il aura, comme au confinement précédent, des dérogations pour aller pêcher ces petits hérissés de mer qui, mine de rien, se déplacent beaucoup dans les fonds marins. "Ça fait 45 ans que je pêche et je n'ai toujours rien compris aux oursins!", s'esclaffe le loup de mer. Les oursins sont pleins de mystères mais une chose est sûre, nous devons les protéger et adopter une consommation plus raisonnable si nous voulons continuer à en savourer, de temps en temps.

Raphaële MINCONÉ

PAS D'OURSINADES : PLUS DE RESSOURCES

Comme l'explique l'expert, William Tillet, premier prud'homme des pêcheurs de Martigues, ce n'est pas vraiment la quantité le problème. "On ne reviendra jamais bredouille de la pêche. Le vrai problème, c'est qu'il y a 10 ans on avait cinquante douzaines d'oursins en une heure, aujourd'hui, on le fait en 2 h 30." Les pêcheurs comme William, qui font de la vente directe sur le quai de Carro, et qui pêchent donc en fonction de la demande, ne voient pas forcément d'un bon œil les oursinades. Ils préfèrent travailler plus régulièrement, plutôt que de "pêcher une énorme quantité d'oursins pour un week-end festif et après ne plus rien avoir pour le reste de la semaine. S'il n'y a plus d'oursinades, tant mieux, ça nous fait plus de ressources!"



Chute de la population d'oursins

Article dans l'Agenda des sorties

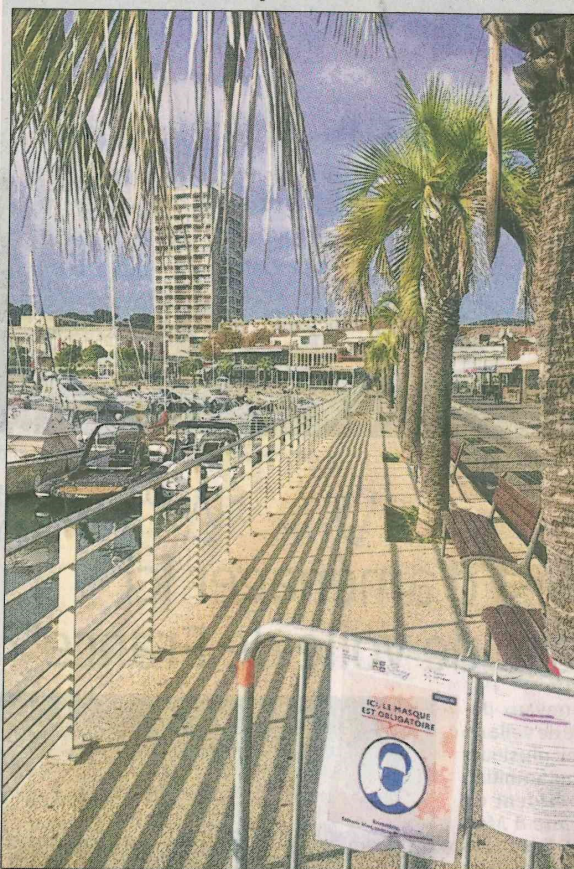
Inquiétude des pêcheurs



31 octobre
2020

La Provence

ZOOM SUR Carry-le-Rouet



Après des premières heures où, comme partout, il y avait encore un peu de monde en ville, Carry-le-Rouet a revêtu ses allures de ville confinée, hier. Plus personne sur le port, alors qu'avec une météo si sympathique, une belle promenade aurait d'habitude recueilli de nombreux suffrages. Tout le long du littoral de la Côte bleue, l'heure était de nouveau au grand calme, hier après-midi.

/PHOTO J.-L.C.

Ville confinée

Article dans l'Agenda des sorties

Carry au rythme du Covid



1er novembre

2020